

[Alain Garnier, Efel : « Open Source contre propriétaire, un faux débat »](#)

Faire entendre une voix différente de celles de l'Afdel et du Syntec Numérique sur le logiciel. Créée fin 2013, **l'association Efel Power** entend défendre le logiciel pensé et développé en France. Alors que le récent rapport Ambition Numérique du Conseil National du Numérique (CNNum) a réveillé la bataille entre tenants du libre dans l'administration et partisan d'une neutralité stricte – [position sur laquelle convergent l'Afdel et le Syntec Numérique](#) -, Alain Garnier, le président de l'association (par ailleurs Pdg de l'éditeur français Jamespot) pointe les limites de ce débat. Sans ménagements.

Silicon.fr : Suite au rapport Ambition Numérique du CNNum, Afdel et Syntec Numérique sont montés au créneau pour s'ériger contre la priorité donnée au logiciel libre dans l'administration, ce que préconise le rapport. Qu'en pensez-vous ?

Alain Garnier : Pour nous, on se trompe de combat. La question centrale n'est pas celle du modèle – propriétaire, Open Source ou Cloud – mais celle de la localisation de la propriété intellectuelle et de la production de valeur. Le retour de ce vieux débat – logiciel libre contre propriétaire – est porté par les sociétés de services travaillant avec des éditeurs Open Source, la plupart du temps situés eux aussi aux Etats-Unis. Pour schématiser, hier, Capgemini poussait IBM, aujourd'hui, Linagora porte MySQL. Alors que la valeur fondamentale du logiciel réside dans la propriété intellectuelle que construit son concepteur. Le rôle de l'Etat devrait être de faire grandir le patrimoine numérique du pays. Au lieu de cela, on continue à avoir une réflexion de sous-développé.

De son côté, l'Afdel vise avant tout à préserver le statu quo : Microsoft (un des membres fondateurs de l'Association française des éditeurs de logiciels, NDLR) reste très présent dans le secteur public, davantage que dans d'autres pays.

Le modèle de conception du logiciel n'a-t-il aucune importance ?

A.G. : Si, mais cette question devrait être seulement tactique, et non idéologique. Quand un développement a un réel intérêt à acquérir une dimension communautaire, alors l'Open Source prend tout son sens. A l'inverse, quand une administration se positionne seulement en consommatrice de logiciel, le modèle propriétaire peut être plus adapté.

Dans son rapport Ambition Numérique, le CNNum propose aussi de renforcer le droit à la rétro-ingénierie, autrement dit un droit à la décompilation pour accéder au code source...

A.G. : C'est une proposition inopérante comme si on pensait avec des décennies de retard. Les auteurs imaginent-ils qu'on va leur envoyer une disquette ? Car, pour le seul Office 365, on parle d'une cinquantaine de services déployés sur des systèmes hétérogènes. Encore une fois, on se trompe de débat : le sujet central dans l'économie du logiciel consiste à aligner 50 ingénieurs pendant 3 ans pour développer un produit qui va trouver des acheteurs. Or, en France, nous n'avons pas confiance dans nos marques. L'Etat le premier, qui préfère massivement se tourner vers les grands éditeurs américains. Aujourd'hui, 77 % du logiciel acheté en France, hors jeux vidéos, provient des Etats-Unis. Mais pour l'Etat, cette proportion doit avoisiner les 90 %. Les

logiciels hexagonaux sont souvent achetés en dernier ressort, parfois via des contrats masqués ; les grands éditeurs américains disposant de contrats cadre leur permettant de monopoliser l'essentiel des investissements.

Malgré tout, je reste optimiste ; un cercle vertueux est en train de se mettre en place pour les éditeurs français. Mais cela prendra du temps, probablement entre 15 et 20 ans.

A lire aussi :

[Alain Garnier : « Efel Power, pour défendre le logiciel made in France »](#)

[RGI v2 : le retour de la guerre de religion Microsoft – Open Source](#)